

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-BHPE

Événement :	perte de contrôle, collision avec le sol.
Cause identifiée :	infarctus du myocarde du pilote.

Conséquences et dommages :	pilote décédé, aéronef détruit.
Aéronef :	avion Piper PA 22-150 "Tri-Pacer".
Date et heure :	jeudi 13 février 2003 à 16 h 45.
Exploitant :	club.
Lieu :	Fontaine-Mâcon (10).
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 68 ans, PPL de 1979, 647 heures de vol dont 240 sur type et deux dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent 040° / 06 kt, visibilité 7 km, OVC à 2500 pieds, température -1 °C.

Circonstances

Le pilote décolle de l'aérodrome de Romilly-sur-Seine à destination de Nangis. L'avion est retrouvé brûlé, à 20 km à l'ouest de Romilly-sur-Seine (10), dans un champ plat dénué de tout obstacle.

L'examen du site montre que l'avion a percuté le sol avec une forte énergie en touchant d'abord de l'aile gauche. L'épave est groupée et comprimée par le choc. L'hélice est arrachée et retrouvée à environ quinze mètres de la trace du point d'impact. L'une de ses pales est fortement vrillée et porte des marques de stries ce qui montre que le moteur délivrait de la puissance à l'impact. Le train d'atterrissage avant et le train principal gauche sont arrachés. Aucun débris extérieur à cette épave ne porte de trace d'incendie ; celui-ci s'est déclaré très probablement après la collision avec le sol.

L'autopsie du pilote révèle qu'il a été victime d'un infarctus du myocarde survenu en vol préalablement à l'impact.

En 1986, le pilote avait bénéficié d'un double pontage aorto-coronarien consécutif à un infarctus du myocarde. Il faisait l'objet d'un suivi médical depuis.

Il obtenait chaque année un certificat médical d'aptitude avec restriction pour port de correction optique.